



# **BACH A CAPPELLA !**

## **Stage vocal d'été au château avec PETER DE GROOT**

I. du 14 au 20 août 2021

et

II. du 23 au 29 août 2021

L'été dernier, la situation sanitaire nous a contraint d'annuler le programme à double chœur Bach/Mendelssohn. Grâce à un « Plan B », une quinzaine de chanteurs a pu participer à une semaine « Händel a cappella ! ». Une sélection d'œuvres de Händel arrangées par Peter de Groot, a résulté en un programme a capella délicieux et fortement apprécié par les participants.

Cette année, toujours ennuyés par les incertitudes concernant la Covid, nous avons décidé de copier ce concept, et on vous propose donc avec plaisir **Bach a cappella !** pour maximum 16 chanteurs (4S, 4A, 4T, 4B). Vous vous régalerez en chantant des chorales moins connus de Johann Sebastian Bach (1685-1750) et quelques de ses grands chœurs d'ouverture de cantates, dans un arrangement pour quatre voix de Peter de Groot.

Afin de pouvoir permettre au plus grand nombre de chanteurs en manque de stages d'été de faire ce beau programme, nous avons deux dates à vous proposer. Les arrivées se font toujours en fin d'après-midi, les départs après le petit-déjeuner.

**I. Du samedi 14 août au vendredi 20 août**

**II Du lundi 23 août au dimanche 29 août.**

Le stage a lieu au Château des Hayes (à 30 minutes de Saumur), les sessions de chant sous un chapiteau aéré de 200 m<sup>2</sup> et donc assez grand pour respecter les mesures de distanciation. Pour encore plus de sérénité, nous demandons à chaque participant de venir avec un est PCR négatif, réalisé 48 ou 72 heures avant le début du stage.

**Peter de Groot** (chanteur, chef et musicologue) est chef de chœur de l'Amsterdam Baroque Choir et assistant de Ton Koopman, avec lequel il travaille depuis 25 ans (enregistrements des CDs et concerts de tous les cantates, oratorios et motets de JS Bach !). Sous sa direction, vous apprendrez toutes les astuces de l'art de chanter Bach, avec beaucoup d'attention pour le contexte, la rhétorique et la théologie.

## Le stage vocal rêvé pour tout chanteur de chœur ou d'ensemble vocal avancé et expérimenté !

### REPertoire :

BWV 172	Erschallet ihr Lieder
BWV 451	Die güldne Sonne (Geisliches lied de <i>Schemelli's Gesangbuch</i> )
BWV 208	Lebe, Sonne dieser Erden
BWV 299	Dir Jehova will ich singen (Choral)
BWV 30	Freue dich erlöste schar
BWV 144	Nimm was dein ist und gehe hin
BWV 1028	Air
BWV 315	Gib dich zufrieden (Choral)
BWV 142	Ich will den Namen Gottes loben
BWV 243	Sicut locutus est (du Magnificat, sur le texte <i>Psallite Deo</i> )

Le stage se fait principalement en français, lardé d'un peu de néerlandais, anglais et allemand.

Si les mesures sanitaires le permettent, la semaine sera clôturée par une présentation de fin de stage.

**D'excellentes vacances musicales :  
un château, des passionnés d'art vocal et une bonne cuisine.**

**Informations pratiques :**

- **Arrivée /départ :**  
Semaine I : samedi 14 août fin d'après-midi / vendredi 20 août après le petit-déjeuner  
Semaine II : lundi 23 août fin d'après-midi / dimanche 29 août après le petit-déjeuner
- **Lieu :** Château des Hayes (49250 Brion). Gare SNCF : Saumur ou Angers
- **Niveau :** avoir une belle voix, être capable de préparer seul(e) à l'avance ses partitions, savoir tenir seul(e) un pupitre, sans se perdre dans les (parfois longues) coloratures.
- **Effectif :** chaque pupitre est constitué de 4 chanteurs, donc 4x4 = 16 chanteurs au total.
- **Hébergement :** Les chambres au château (une ou plusieurs personnes) sont d'un confort modeste avec des sanitaires partagés. Il faudra apporter draps et linge de toilette. Si vous souhaitez plus de confort, il y a des chambres d'hôtes juste derrière le château. <http://www.loire-passion.com>  
Vous avez aussi la possibilité de camper dans le grand parc du château.
- **Partitions :** vous recevrez les partitions par courrier dès que votre inscription est confirmée
- **Tarifs :**

- chambre individuelle :	685 €
- conjoint(e) non participant :	350 €
- chambre partagée :	600 €
- camping :	600 €
- externe	600 €

Le tarif comprend : les sessions, les partitions, l'hébergement\*, petits-déjeuners\*, déjeuners et dîners. (\* sauf externes)
- **Inscriptions :** jusqu'au **30 avril** en remplissant la fiche d'inscription et en faisant un acompte de 150 € (voir fiche d'inscription).
- **Annulations :** si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre participation, votre acompte/solde ne peut être remboursé que si un autre participant peut être trouvé. Il est alors conseillé de se renseigner pour une assurance annulation.  
Si nous devons annuler le stage pour des raisons sanitaires en rapport avec la Covid, vous serez entièrement remboursé.